

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE V^o B. DE JONGHE, LE C^o TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE.

1910

SOIXANTE-SIXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,
Rue de la Limite, 21.

1910

LES DÉFORMATIONS SUCCESSIVES

DE LA

TÊTE D'APOLLON ET DU BIGE

SUR LES

STATÈRES D'OR ATRÉBATES

PLANCHE III.

Les *Atrebates* formaient une des peuplades des *Belgae* qui occupaient la vaste contrée située au nord du pays habité par les *Celtae* ou *Galli*. Les *Belgae* avaient pour autres limites, au nord et à l'est, le Rhin qui les séparait du territoire des *Germani* et à l'ouest, la Manche.

Les *Atrebates* avaient pour voisins immédiats les *Menapii*, les *Morini*, les *Ambiani*, les *Viromandui* et les *Nervii*.

Tous les écrivains qui ont écrit sur la numismatique gauloise sont d'accord pour attribuer aux *Atrebates* certains statères d'or très caractéristiques, copiés sur ceux des *Bellovaci*, statères eux-mêmes imités de ceux à la tête d'Apollon au droit et au bige au revers, de Philippe II, roi de Macédoine (359 336 av. J.-C.). Cette attribution semble confirmée par les nombreuses trouvailles

de ces statères faites sur le territoire occupé par les *Atrebatés*.

L'imitation si générale des statères de Philippe II, roi de Macédoine, par les Gaulois sur leurs monnaies d'or, a depuis de longues années, appelé l'attention des savants qui se sont occupés de numismatique gauloise. Deux hypothèses relatives aux voies de pénétration de ce numéraire dans les Gaules, ont été mises en avant pour expliquer cette imitation et ont été l'objet de nombreuses discussions.

La première attribue cette imitation à la présence, sur les territoires occupés par les Gaulois, de nombreux statères de Philippe II, que les Gaulois auraient enlevés en Grèce et particulièrement à Delphes, lors de leurs terribles invasions dans cette riche contrée, et qu'ils auraient rapportés en quantités considérables lorsqu'ils rentrèrent dans leur patrie. Ces pièces leur auraient servi alors de numéraire, auraient ensuite été copiées chez eux et, de copies en copies, auraient produit enfin ces monnaies si connues, à l'aspect barbare, qui permettent à peine de deviner quel en a été le prototype.

La deuxième théorie, la plus vraisemblable, admet une pénétration toute pacifique par Marseille et les voies fluviales de la France, à la suite des relations commerciales de plus en plus fréquentes entre les contrées de l'est et le grand port phocéén. Les statères remontèrent peu à peu

jusqu'aux régions septentrionales de la Gaule, y furent employés comme numéraire et servirent de prototype aux monnaies gauloises si nombreuses sur lesquelles on en trouve les types, d'abord fidèlement copiés, puis peu à peu dégénérés au point de ne guère laisser reconnaître leur origine.

Nous donnons sur notre planche, sous le n° 1, la reproduction d'un statère macédonien de Philippe II, reproduction qui permettra de juger, par comparaison avec les numéros qui suivent, de la dégénérescence successive des types de cette monnaie sur les statères des *Atrebates*.

Voici la description de ce statère prototype.

1. *Droit.* Tête aurée d'Apollon à droite.

Revers. Bige à droite; dans le champ : un trident à l'exergue : ΦΙΛΙΠΠΟΥ.

Or. Poids : 8 gr. 62. Cabinet royal des médailles de Bruxelles.

Nous ne donnerons pas, dans la suite de cette notice, la description des pièces gauloises étudiées. Nous en indiquerons simplement les principales modifications qui les distinguent d'avec la pièce prototype.

Notre n° 2 reproduit les deux faces d'un grand statère très généralement attribué au *Bellovaci*, voisins des *Atrebates*. Cette superbe pièce, qui pèse 7 gr. 617, semble avoir servi de modèle aux statères les plus anciens des *Atrebates*. Elle est un véritable chef-d'œuvre de l'art gaulois, car son

caractère si particulier montre à l'évidence que le statère macédonien n'a pas été copié servilement par le graveur bellovaque qui s'en est simplement inspiré.

Passons maintenant à l'étude du premier statère atrébate figuré sous le n° 3 de notre planche. Il est certainement le plus ancien de la série, car il montre encore, au droit, la tête laurée *entière* d'Apollon. Yeux, bouche et nez y sont très distincts et complets. L'oreille est très visible. Les deux boucles de cheveux encadrant le côté droit du visage ont déjà l'aspect de l'*epsilon* qui caractérise les pièces atrébates les plus dégénérées.

Le revers du statère macédonien, beaucoup plus compliqué que le droit de cette pièce, revers déjà fort défiguré sur la pièce bellovaque, est aussi beaucoup plus grossièrement rendu sur la monnaie dont nous nous occupons. Ce côté du statère atrébate présente un des deux chevaux du bige du statère de Philippe II. Ce cheval est déjà disloqué et à articulations globuleuses. On y voit une vague silhouette de l'aurige, silhouette composée principalement de globules. Quant au char et à la légende qui se lit à l'exergue de la pièce prototype, il n'y en a pas de traces.

Notre pièce, de bon or, est bien centrée et pèse 7 gr. 222. La rareté en est très grande et elle est une imitation exacte du statère des *Bellovaci* que nous avons fait figurer sur notre planche.

Cette copie, exécutée par un artiste de beaucoup

moins de talent, est bien inférieure en valeur artistique à celle de la pièce dont elle est une imitation bien faible. Le statère bellovaque est frappé sur un flan beaucoup plus grand, circonstance qui, en outre, a permis à l'habile graveur qui en a exécuté les coins, de traiter le sujet avec plus d'ampleur.

La tête du droit de notre n° 4 est encore presque complète et très reconnaissable. Les boucles de cheveux et la couronne de laurier se distinguent parfaitement. Le nez et la bouche, le flan étant trop petit pour le coin, sont à peine visibles.

Le revers, qui est encore mieux centré que celui du n° 3, laisse voir le même cheval et de vagues traces de l'aurige. La pièce pèse 6 gr. 895.

Le n° 5 montre aussi, au droit, la tête d'Apolon complète, mais d'une facture déjà beaucoup plus barbare. Le nez, dégénéré, toujours visible, est devenu un angle saillant; la bouche et les yeux se devinent encore; l'oreille, très marquée, est très grande. La couronne et la chevelure sont déjà plus embrouillées. Le cou est indiqué par trois lignes de points.

Le revers de ce statère porte un cheval disloqué, toujours à articulations globuleuses, d'un dessin beaucoup plus barbare. L'aurige a presque complètement disparu. La légende de l'exergue du statère de Philippe II est remplacée par une espèce de treillis.

Cette troisième pièce, qui pèse 6 gr. 418, est en

or verdâtre. Elle est incontestablement postérieure à la précédente, à cause des caractères certains d'immobilisation qu'elle présente.

Notre n° 6 porte au droit les éléments fort embrouillés d'une tête dont on voit encore la couronne. Les boucles encadrant le visage y forment toujours l'*epsilon*, si connu, des dernières immobilisations.

Le cheval du revers, de plus en plus barbare et désarticulé, est à peine reconnaissable. Poids : 6 gr. 223.

Le n° 7, d'or plus rouge, est, sans contredit, la pièce la moins ancienne de toutes celles examinées. La tête du droit se devine à peine. Nous y voyons deux *epsilons*, l'un derrière l'autre, et des traces de ce qui fut primitivement la couronne de laurier.

Le revers montre toujours un cheval désarticulé à articulations globuleuses, mais à tête trapézoïdale. Tous les éléments le constituant sont plus condensés, si nous pouvons nous exprimer ainsi. Une rouelle apparaît dans le champ à gauche au-dessus du cheval. Poids : 6 gr. 03.

Il nous paraît bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'avancer une hypothèse quelque peu sérieuse quant à la période de temps qui s'est écoulée entre l'émission de ces diverses pièces qui font toutes partie de notre collection.

Nous croyons cependant, sans rien préciser quant à la durée de cette période, qu'elle a dû être

assez longue, étant données les étapes si bien marquées des déformations successives des types de ces statères. Comme toujours, la diminution du poids s'accroît avec la dégénérescence de ces types.

Vicomte BAUDOUIN DE JONGHE.



MONNAIES DES ATREBATES